

Monsieur Pierre GACHET  
Maire de CREON  
Hôtel de Ville  
50 Place de la Prévôté  
33670 CREON

Bordeaux, le 24 Novembre 2022.

Monsieur Le Maire,

Votre commune est pressentie pour intégrer la sectorisation du futur lycée construit par le Conseil régional sur la commune de Créon. Cet établissement, d'une capacité de 2000 élèves, sera polyvalent avec une offre de formations très riche dans les voies générale, technologique et professionnelle ainsi que dans l'enseignement supérieur.

La construction de ce lycée se veut exemplaire d'un point de vue environnemental conformément à la feuille de route régionale Néo-Terra en associant une meilleure performance énergétique, une construction haute qualité environnementale (HQE) et un label E3C2 énergie-carbone.

Dans un contexte international de pénurie sur certains matériaux et compte tenu des innovations de conception du bâtiment, le chantier a pris du retard compromettant l'ouverture de l'établissement à la rentrée 2023 comme cela était envisagé.

Ne pouvant organiser une rentrée en cours d'année scolaire, nous avons donc décidé conjointement de reporter son ouverture à la rentrée 2024 afin de garantir les meilleures conditions d'accueil aux élèves et aux personnels qui fréquenteront ce lycée.

Cette information va être communiquée également aux chefs d'établissement des collèges et des lycées du secteur concerné. Elle le sera enfin au travers d'une délibération que le Conseil régional présentera à la séance plénière du 15 décembre.

Soyez certain que nous mettons tout en œuvre pour que la réalisation de ce chantier soit fidèle à l'ambition que nous partageons sur l'éducation.

Restant à votre écoute, nous vous prions de croire, Monsieur Le Maire, à l'expression de notre considération.

*Bien cordialement*

Le Vice-Président, Chargé de  
l'Orientation, de l'Éducation et de la  
Jeunesse,



**Jean-Louis NEMBRINI**

Directrice académique des services de  
l'Éducation nationale, inspectrice  
d'académie,



**Marie-Christine HEBRARD**